

XVème Colloque AFCE

Conclusion par Régis Leportier, – Président

Mesdames, Messieurs, il est temps pour moi au nom de l'AFCE de clore ce XVème Colloque qui je le crois cette année encore a été riche tant par son niveau d'information que par nos échanges sur un spectre très large d'interventions.

2017 est on peut le dire clairement une année charnière dans la mise en œuvre de la réglementation Internationale/Européenne au plan national.

Notre seul objectif final, notre motivation, de renforcer une attitude responsable et volontaire, de contribuer à ce déploiement ne doit pas faire oublier que notre profession contribue essentiellement à la préservation alimentaire, la qualité des soins hospitaliers, la qualité de l'air entre autres.

Les zones d'incertitudes s'éloignent et les enjeux sont dorénavant connus.(des obligations réglementaires aux aspects pratiques de la mise en œuvre)

Améliorer la sécurité d'utilisation des fluides frigorigènes par la compréhension des enjeux reste clé.

3 points essentiels pour ce qui est de la Situation Règlementaire

Dans le contexte politique et scientifique actuel, Mark TUDDENHAM (CITEPA) nous a rappelé le calendrier de l'accord de KIGALI concrétisé fin 2016 avec comme objectif le quasi abandon des HFCs à terme au plan mondial. (Obj. 85% conso totale)

MM. BOURILLET et VEYSSILLIER du ministère de l'environnement nous ont reprecisé l'état d'avancement de la réglementation par la mise en œuvre effective des textes, mais également la volonté affichée de vérifier leur application par des actions de contrôles en matière d'obligations documentaires (agrément, certifications, formations) qui se sont avérées fructueuses.

Andrea VOIGT, directeur général de l'EPEE nous a confirmé l'importance du mécanisme de réduction progressive de mise sur le marché des HFCs par le biais des quotas et les risques encourus de ne pas tenir la feuille de route européenne. Le gapometer est un moyen Européen d'alerte des risques possibles de non atteintes des enjeux auxquels nous pouvons et devons participer.

Les quantités de mises sur le marché, d'utilisation, de récupération et de destruction des différents fluides sont sous le contrôle du SYDEREP et de l'ADEME via le recueil et l'analyse de ces données.

M. Olivier BENOIT nous en a résumé les grandes lignes.

La base actualisée montre un léger décollage encourageant (quelques centaines de tonnes) des fluides classés autres HFCs et HFOs en 2015.

Une convention volontaire de récupération, présentée par M. GUEGAN – ADC3R, entre les principaux acteurs de la filière dont l'AFCE est en cours de finalisation et perdurera les actions de bonnes pratiques engagées en la matière en France, et reconnues à l'étranger (initiées dans la convention précédente de 1993.)

Les autres aspects de la F-gas (partie II)

Quand on intègre le fait que la F-gas est une mesure globale traitant des émissions de gaz à effet de serre, on comprend que les aspects confinement et détection sont intimement liés à sa bonne mise en œuvre.

C'est pour cette raison que l'AFCE a lancé l'an dernier une étude des différentes méthodes de détection et de contrôles des fuites des systèmes dont Mme Stéphanie Barrault vient de vous en restituer brillamment les « aspects pratiques »

Cette étude cofinancée en partenariat avec l'ADEME nous a montré de façon pragmatique la réalité des écarts entre la partie expérimentale et les obligations réglementaires.

Paul de LARMINAT de Johnson Controls a ouvert le débat sur le choix des fluides alternatifs par les aspects pratiques de mise en œuvre en précisant un certain nombre de paramètres techniques et économiques.

Il confirme qu'il est grand temps de « s'attaquer aux aspects pratiques de réduction d'usage des fluides à fort PRP en maintenant un rythme de réduction qui soit tenable, malgré la prolifération des propositions, tout en encourageant une approche plus réaliste et pragmatique sur l'efficacité énergétique vue au travers du cycle de vie du système»

Le point crucial des normes est abordé par M. Didier PERALES – UTC membre d'UNICLIMA qui développe les évolutions de la norme EN 378 – 2016 récemment publiée.

Il nous précise les efforts de clarté souhaités pour cette évolution qui intègre les nouvelles alternatives qui sont quasi systématiquement classées A2L (ou moyennement inflammables).

A ce stade, les aspects de limites de charge et les dispositions afférentes ne montrent pas de restrictions particulières si ce n'est l'aspect analyse de risque indispensable qui favorisera la mutation de nos métiers en toute sécurité.

L'intégration de la mutation des fluides dans la réglementation nationale serait nécessaire à terme.

M. Benoit DUCHAZEAUBENEIX du CETIM nous a proposé une vision du respect des exigences au travers d'un guide d'application de la EN 378 sur la gestion des risques, des personnes, des biens et de l'environnement.

M. BARON – ASSURFROID, spécialiste de l'assurance dans nos domaines, nous a exposé avec un humour certain et de façon synthétique

les rôles et responsabilités en matière de risque individuel ou d'entreprise.

Enfin M. CABASSON – TRANE nous a présenté un exemple pratique de conversion d'installation d'EUROTUNNEL avec le fluide HFO 1233zd.

En conclusion, j'ai envie de dire que cette année et plus spécifiquement 2018 devra être le moment du choix.

Les incertitudes s'éloignent,

Les enjeux sont clairs à partir du mécanisme de réduction progressive mis en place et crucial pour notre industrie,

Le calendrier est défini.

Pour relier la réglementation aux aspects pratiques,

Des études, guides, initiées par AFCE sont disponibles

J'ai envie de reprendre la formule de Paul de Larminat en disant qu'il est effectivement temps de s'attaquer à la réduction des fluides à fort PRP si l'on veut tenir le calendrier,

Nous devons également faire valoir les marches restant à franchir en gardant en perspective un réalisme technique et économique.

Nous devons relayer ces messages sur le terrain et sensibiliser l'ensemble des acteurs (BET inclus).

Il est temps de clore donc ce XVème Colloque de l'AFCE,

Je remercie tout spécifiquement le ministère de l'environnement, les intervenants et bien sûr vous tous pour être venu si nombreux à notre colloque.

Je vous demande de remercier plus spécifiquement François pour l'excellente organisation de notre évènement et vous donne rendez-vous à toutes et tous l'année prochaine pour une nouvelle édition.